

# Louis-Antoine Dessaulles

---

ÉCRITS

ÉDITION CRITIQUE  
PAR YVAN LAMONDE



BNM

LES PRESSES  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE MONTRÉAL

Extrait de la publication

# Écrits

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

comité de direction :

Roméo Arbour, Laurent Mailhot, Jean-Louis Major

DANS LA MÊME COLLECTION

**Honoré Beaugrand**, *la Chasse-galerie et autres récits* (François Ricard)

**Paul-Émile Borduas**, *Écrits I* (André-G. Bourassa, Jean Fisette  
et Gilles Lapointe)

**Arthur Buies**, *Chroniques I, II* (Francis Parmentier)

**Jacques Cartier**, *Relations* (Michel Bideaux)

**François-Xavier de Charlevoix**, *Journal d'un voyage I, II*  
(Pierre Berthiaume)

**Alfred DesRochers**, *À l'ombre de l'Orford* (Richard Giguère)

**Henriette Dessaulles**, *Journal* (Jean-Louis Major)

**Louis Fréchette**, *Satires et polémiques I, II* (Jacques Blais, Luc Bouvier  
et Guy Champagne)

**Alain Grandbois**, *Avant le chaos et autres nouvelles*  
(Chantal Bouchard et Nicole Deschamps)

**Alain Grandbois**, *Né à Québec* (Estelle Côté et Jean Cléo Godin)

**Alain Grandbois**, *Poésie I, II* (Marielle Saint-Amour  
et Jo-Ann Stanton)

**Alain Grandbois**, *Visages du monde* (Jean Cléo Godin)

**Claude-Henri Grignon**, *Un homme et son péché* (Antoine Sirois  
et Yvette Francoli)

**Germaine Guèvremont**, *le Survenant* (Yvan G. Lepage)

**Jean-Charles Harvey**, *les Demi-civilisés* (Guido Rousseau)

**Albert Laberge**, *la Scouine* (Paul Wyczynski)

**Lahontan**, *Œuvres complètes I, II* (Réal Ouellet et Alain Beaulieu)

**Pamphile Le May**, *Contes vrais* (Jeanne Demers et Lise Maisonneuve)

**Joseph Lenoir**, *Œuvres* (John Hare et Jeanne d'Arc Lortie)

**Ringuet**, *Trente arpents* (Jean Panneton, Roméo Arbour  
et Jean-Louis Major)

La « Bibliothèque du Nouveau Monde » entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

BIBLIOTHÈQUE  
DU NOUVEAU MONDE

Louis-Antoine Dessaulles

# Écrits

Édition critique

par

YVAN LAMONDE

Université McGill

1994

Les Presses de l'Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec), Canada H3C 3J7

Extrait de la publication

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des études humaines dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

---

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

Dessaulles, L.-A., 1819-1895

Écrits

(Bibliothèque du Nouveau Monde)

Éd. critique / par Yvan Lamonde.

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 2-7606-1639-8

1. Dessaulles, Louis-Antoine, 1819-1895 – Correspondance. 2. Dessaulles, Louis-Antoine, 1819-1895 – Pensée politique et sociale. 3. Libéralisme – Canada. 4. Anti-cléricalisme – Canada. 5. Église et État – Canada. I. Lamonde, Yvan, 1944- . II. Titre. III. Collection.

AC25.D47 1994

C844.6

C94-941244-9

---

« Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. »

ISBN 2-7606-1639-8

Dépôt légal, 3<sup>e</sup> trimestre 1994

Les Presses de l'Université de Montréal, 1994

*Imprimé et relié au Canada*

## INTRODUCTION\*

**L**e nom de Louis-Antoine Dessaulles évoque peu de choses en dehors du cercle restreint des historiens et des gens de lettres. L'individu avait pourtant de quoi piquer la curiosité. L'abondance de ses écrits (d'une décourageante dispersion), la véhémence de ses polémiques, son infatigable défense de l'Institut canadien, la multiplicité de ses opposants, voire de ses agresseurs, la condamnation de deux de ses brochures par la Congrégation de l'Index font de lui un personnage haut en couleur. Sans compter un exil de vingt ans en Europe, sur lequel on a longtemps fait silence autant dans la famille<sup>1</sup> que chez les historiens.

Le triomphe apparent, vers 1880, des idées auxquelles il s'était opposé depuis 1840, sa mort en solitaire à Paris, en 1895, et l'historiographie sélective des clercs québécois jusqu'après 1950 expliquent le silence tombé sur Dessaulles, qui n'avait pourtant pas cessé, de 1847 à 1875, d'être la cible préférée de tout ce qui n'était pas libéral radical. Les travaux de Philippe Sylvain et de Jean-Paul Bernard<sup>2</sup> lui ont toutefois redonné une place dans l'histoire du libéralisme canadien, en retraçant les origines mennaisiennes de sa pensée et en montrant la constance de ses convictions, soit à l'Institut canadien de Montréal, soit dans la presse libérale.

---

\* Pour les sigles et abréviations, voir p. 63.

1. Les souvenirs de sa fille unique, Caroline Dessaulles-Béique, sont à cet égard révélateurs (voir M<sup>me</sup> F.-L. Béique, *Quatre-vingts ans de souvenirs. Histoire d'une famille*).

2. Pour les études sur Dessaulles, voir Bibliographie, p. 343.

En 1873, l'ultramontain Adolphe-Basile Routhier esquissait ainsi son portrait : « [...] il combattait au premier rang de l'opposition, et ne comptait pas les blessures qu'il recevait, ni les morts qui tombaient à ses côtés. On lui reprochait même avec raison, de sacrifier inutilement ses soldats. Ce n'était pas lui qui portait les meilleurs coups à l'ennemi ; mais il pouvait se vanter de porter les premiers<sup>3</sup>. » Le libéral Edmond Lareau, premier historien de la littérature canadienne-française, le considérait en 1874 comme « le plus illustre représentant, le chef actuel de l'école libérale au Canada » et « un penseur hardi qui, en Europe, se placerait aux côtés des Laurent, des Jules Simon, des Michelet et des Sainte-Beuve<sup>4</sup> ». Quelques jours après son décès, le journal libéral *le Réveil*, de Montréal, écrivait de cet homme qui « ne se plaisait que dans la mêlée » : « Il ne lui servit de rien de recevoir la plus tragique des leçons et il est mort entouré de ses chimères et l'œil emplí des visions qui l'avaient hanté à travers toutes les vicissitudes<sup>5</sup>. »

Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895) traverse le siècle. Il naît avec la reconstruction de l'Europe par le traité de Vienne. Lors de la Révolution de 1830, qui inspire la montée du sentiment des nationalités, il n'a que douze ans, mais il en a trente, en 1848, lorsque se réamorcent les nationalismes européens. Né avec la restauration politique et religieuse et la récente célébrité d'un Félicité de Lamennais, ultramontain qui devient libéral, Dessaulles connaît la montée du conservatisme consigné dans l'encyclique *Quanta Cura* et dans le *Syllabus* « des erreurs modernes » (1864) qui y est attaché ; il est contemporain de la centralisation du pouvoir catholique à Rome, symbolisée par le concile du Vatican de 1870, qui proclame l'infailibilité du pape en matière de dogme. L'exil lui fera connaître la III<sup>e</sup> République en France, l'époque de Jules Ferry, de l'Exposition universelle de Paris de 1889 et de la condamnation de Dreyfus (1894).

---

3. Jean Piquefort [A.-B. Routhier], « Portraits et pastels littéraires », *le Franc-parleur*, 26 août 1873.

4. E. Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, p. 449 et 452.

5. Anonyme [Arthur Buies ?], « Louis-A. Dessaulles », *le Réveil*, 17 août 1895, p. 389.

*Éveil intellectuel  
et conscience politique (1818-1850)*

Jean Dessaulles (1766 ?-1835), seigneur de Saint-Hyacinthe depuis 1814, épouse, le 21 février 1816, Rosalie Papineau (1788-1857), sœur de Louis-Joseph Papineau, député à la Chambre d'assemblée depuis 1809 et leader du Parti canadien depuis 1815<sup>6</sup>. Il a donc plus de cinquante ans et son épouse vingt-huit lorsque naît, au manoir, Louis-Antoine, le 31 janvier 1818<sup>7</sup>. Le couple aura deux autres enfants : Rosalie-Eugénie (1824-1906) et Georges-Casimir (1827-1930).

En 1824, Louis-Antoine entre au collège de Saint-Hyacinthe, fondé et dirigé par son parrain, l'abbé Girouard. Il y étudie jusqu'en 1829, puis ses parents le placent, de 1829 à 1832, chez les sulpiciens de Montréal. Il réside alors vraisemblablement chez les Papineau, rue Bonsecours. Il a douze ans lorsque éclate au collège de Montréal, en 1830, une « petite révolution » qui mime la Révolution de Juillet en France. Les élèves prennent prétexte de l'événement pour critiquer le loyalisme des sulpiciens à l'égard du pouvoir britannique colonial. L'épidémie de choléra de 1832 incite ses parents à le ramener à Saint-Hyacinthe, où il demeurera inscrit jusqu'en août 1836. Il y trouve de remarquables professeurs, tels les abbés Joseph Larocque, Isaac Lesieur-Désaulniers et Joseph-Sabin Raymond.

Aux examens publics du mois d'août 1833, une polémique oppose l'abbé Raymond, admirateur de Lamennais, auteur d'un *Essai d'un système philosophique* (1831) qui fait reposer sur la tradition et sur le sens commun le fondement de la raison et de la certitude philosophique, et l'abbé Jacques Odelin, favorable à

6. J.-P. Bernard, *DBC*, t. VI, p. 226-227 ; contrat de mariage entre Jean Dessaulles et Rosalie Papineau, 20 février 1816, ANQM, greffe du notaire N.-B. Doucet, minute 3997 ; archives du musée McCord, fonds Dessaulles, boîtes 1, 3, 6.

7. Certificat de naissance et de baptême de Louis-Antoine Dessaulles, paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, registre des actes de baptêmes et de sépultures, 31 janvier 1818, folio 131, n° B-23 ; nous référons une fois pour toutes à la biographie de Dessaulles par Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895). Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994, 369 p. La chronologie (p. 41-62) fournira les dates précises ainsi que des références à certaines publications mentionnées dans l'introduction.



Descartes, à la certitude de l'évidence rationnelle. Pour la première fois, Louis-Antoine Dessaulles est exposé à une polémique en même temps qu'il trouve une première formulation des grands principes de gouvernement. L'enjeu, selon les polémistes, n'est pas que philosophique (se soumettre à l'évidence de l'autorité ou à l'autorité de l'évidence) ; il est aussi politique dans la mesure où le statut que l'on donne à la raison éveille à l'affirmation de l'individu puis à la souveraineté populaire.

En classe de Philosophie, le jeune collégien débat aussi d'une question centrale de l'enseignement de la morale générale et de la vie civique : quelle est, pour les hommes, la meilleure forme de gouvernement ? L'enseignement des collèges, à Saint-Hyacinthe et ailleurs, opte pour la monarchie de droit divin, faisant quelques concessions à la monarchie constitutionnelle, sous laquelle vit d'ailleurs la colonie de la Grande-Bretagne. L'origine du pouvoir politique ne vient pas du peuple, qui n'est pas souverain, mais de Dieu, qui le délègue à un souverain. La formule sera martelée pendant des générations : *Omnis potestas a Deo*<sup>8</sup>.

En septembre 1836, après le décès de son père, le 20 juin 1835, Dessaulles habite chez son oncle Papineau, à Montréal ; il y entreprend des études de droit au milieu des agitations politiques et des luttes constitutionnelles. La politique est au centre des discussions familiales : le père de Louis-Antoine fut député et conseiller législatif de 1832 à son décès, son oncle est leader politique et député. La pression politique a monté depuis qu'on a formulé, dans les 92 Résolutions de 1834, les doléances constitutionnelles des Canadiens français, doléances qu'on a expédiées à Londres mais qui en reviennent sur le mode du refus dans les résolutions Russell d'avril 1837. Admirateur de son oncle, le jeune étudiant en droit discute politique avec ses cousins, écoute les propos des patriotes réunis chez Papineau ou à la librairie Fabre, conduit son oncle dans des tournées de campagne et assiste au saccage des locaux du journal patriote irlandais, *The Vindicator*,

---

8. C.-P. Choquette, *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe depuis la fondation jusqu'à nos jours*, t. I, p. 80-81 ; t. II, p. 279 ; O. Maurault et A. Dansereau, *le Collège de Montréal*, p. 122-125, 235, 500 ; ASSH, « Résultats », section A, série 12, dossier 1.11 et « Comptes des élèves » ; O. Maurault, « Une révolution collégiale à Montréal il y a cent ans », *Cahiers des Dix*, 1937, p. 35-44 ; Y. Lamonde et L. Marcil-Lacoste, *DBC*, t. VII, p. 710-712 ; Y. Lamonde, *la Philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, p. 96-107.

par les loyalistes du Doric Club. La tête de Papineau étant mise à prix, Dessaulles, déguisé tout comme son oncle, assure la sortie du chef patriote de Montréal, le 13 novembre 1837. Le 23, jour de l'affrontement victorieux à Saint-Denis, il trouve Papineau et le docteur O'Callaghan chez le docteur Nelson qui propose à Papineau de fuir. L'événement allait avoir des suites. À dix-neuf ans, il est déjà éveillé à une conscience politique claire, façonnée au voisinage de Papineau, qui présentera son neveu « comme un autre moi-même<sup>9</sup> ».

Il fait, en 1838, une première visite à son oncle en exil aux États-Unis. Dès août 1839, il va le rejoindre à Paris, où le leader des Patriotes a décidé de s'installer. Les visites de Paris se conjuguent à des conversations avec Papineau et avec son cercle d'amis : les Bossange, Louis Blanc, Jacques Lafitte, Lamennais. Chez Papineau ou chez le libraire Bossange, il trouve *Affaires de Rome* de Lamennais, publié en 1836. La lecture de ce livre est un choc intellectuel, comme en témoigne une lettre à son cousin Denis-Émery Papineau (*infra*, p. 67). En un sens, Lamennais récapitule son siècle et sa propre évolution dans cet ouvrage capital.

Peu de catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle ont incarné, comme Félicité de Lamennais (1782-1854), les déchirements de l'Église catholique confrontée aux suites de la Révolution française. L'évolution radicale de Lamennais, de l'ultramontanisme au libéralisme, témoigne des difficultés pour l'Église de faire siennes les grandes idées de liberté issues de 1789.

Le Lamennais ultramontain, défenseur de l'autorité pontificale, du Trône et de l'Autel et de la primauté de la foi sur la raison, se fait connaître par la publication, entre 1817 et 1823, des deux volumes de son *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, qui affirme la nécessité de la foi et l'antériorité de la religion à toute institution. Encore en 1826, dans *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, Lamennais maintient le principe de l'autorité papale et religieuse et dénonce le principe de la souveraineté du peuple comme source d'instabilité sociale. La réconciliation de l'ultramontain avec la société moderne s'amorce

---

9. A. Papineau, *Journal d'un Fils de la liberté*, t. I, p. 47-49, 60-63, 80-81, 87-88, 92, 96 ; t. II, p. 84 ; L.-J. Papineau à Arthur Roebuck, 11 octobre 1839, ANQQ, fonds Papineau-Bourassa.

vers 1829, avec la publication de son ouvrage *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, dans lequel il propose de « ne pas mettre l'esprit aux fers » et où il s'ouvre à l'idée de la souveraineté du peuple et à celle de la liberté de la presse<sup>10</sup>.

Débute alors une décennie de remise en cause des acquis du Congrès de Vienne, qui avait recomposé une Europe post-napoléonienne et rétabli des monarchies toujours désireuses du maintien ou de la restauration de leurs pouvoirs. Révolution ou contre-Révolution : la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle européen gravite autour de ce défi politique<sup>11</sup>. C'est dans le contexte des révolutions de 1830 en France, en Belgique, en Italie et en Pologne que paraît *l'Avenir* (octobre 1830 - novembre 1831), publié à Paris par Lamennais et ses amis catholiques libéraux. Sa devise est « Dieu et liberté » et son programme se résume dans la conciliation de la religion et de la liberté : « pas de Dieu sans liberté, pas de liberté sans Dieu<sup>12</sup> ». L'évolution de la Pologne et de l'Italie après 1830 complique singulièrement la tâche de Rome et de la papauté sur le plan des principes et dans la pratique : se ranger du côté des libéraux italiens ou polonais équivaut pour la papauté à provoquer et à se mettre à dos les grands empires que sont l'Autriche et la Russie. Le dilemme est clair : promotion de la libération nationale ou défense de la légitimité. *L'Avenir* doit donc naviguer dans cette époque agitée, aux écueils inévitables pour qui cherche un équilibre entre Dieu et les libertés, y compris celle des peuples à disposer d'eux-mêmes.

---

10. Sur Lamennais, voir G. Bordet, *la Pologne, Lamennais et ses amis, 1830-1834*, Paris, Éditions du dialogue/Centre national de la recherche scientifique, 1985 ; J.-R. Derré, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique, 1824-1834*, Paris, Klincksieck, 1962 ; P. Dudon, *Lamennais et le Saint-Siège, 1820-1854*, Paris, Librairie académique Perrin, 1911 ; L. Le Guillou, *les Discussions critiques. Journal de la crise mennaisienne*, Paris, Armand Colin, 1967 ; M.-J. et L. Le Guillou, *la Condamnation de Lamennais*, Paris, Beauchesne, 1982.

11. Sur l'Europe post-napoléonienne, voir R. Aubert, *le Pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Paris, Bloud et Gay, 1952 ; P. Benaerts, H. Hauser, F. L'Huillier et J. Maurain, *Nationalité et nationalisme (1860-1878)*, Paris, Presses universitaires de France, 1968 ; J.-B. Duroselle, *l'Europe de 1815 à nos jours. Vie politique et relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 1975 ; P. Renouvin, *Histoire des relations internationales*, t. V : *le XIX<sup>e</sup> siècle. I : de 1815 à 1871. L'Europe des nationalités et l'éveil de nouveaux mondes*, Paris, Hachette, 1954.

12. Sur *l'Avenir* de Lamennais, voir R. L. White, *l'Avenir de La Mennais. Son rôle dans la presse de son temps*, Paris, Klincksieck, 1974.

En 1831, Lamennais publie son *Essai d'un système de philosophie catholique*, qui sera étudié au Collège de Saint-Hyacinthe. Au même moment, les prises de position de *l'Avenir* sur la politique pontificale relative à la Romagne italienne, l'opposition croissante du clergé et de l'épiscopat français et les difficultés matérielles du journal contraignent Lamennais à suspendre la publication de *l'Avenir*. Il se rend à Rome avec le père Henri Lacordaire et le comte Charles de Montalembert, pour y faire valoir la position de son journal.

En mars 1832, Grégoire XVI reçoit en audience « les pèlerins de Dieu et de la liberté », mais Rome n'en condamne pas moins *l'Avenir* dans l'encyclique *Mirari Vos* du 15 août 1832. Celle-ci désapprouve la liberté de conscience et la liberté de presse et réaffirme le principe de la soumission aux Princes. Lamennais et ses amis se soumettent dès septembre, mais la confiance de Lamennais est entamée : en 1833, il n'adhère plus à l'idée de l'infaillibilité pontificale et renonce à toute fonction sacerdotale. En avril 1834, il publie *Paroles d'un croyant*, vulgarisation des idées de *l'Avenir*, écrite sur un ton passionné et prophétique. L'ouvrage connaîtra une édition pirate au Québec en 1836 et Dessaulles avouera avoir connu « par cœur les *Paroles*<sup>13</sup> ». Une seconde condamnation frappe le catholique libéral : l'encyclique *Singulari Nos* du 7 juillet 1834 réprouve « cette détestable production d'impiété et d'audace » que constituent *Paroles d'un croyant* ainsi que le système philosophique de Lamennais, objet de polémique au Collège de Saint-Hyacinthe un an plus tôt. Dès lors, le groupe des catholiques libéraux éclate<sup>14</sup>.

Après la lecture des écrits philosophiques de Lamennais et de *Paroles d'un croyant*, Dessaulles découvre dans *Affaires de Rome* la collusion entre Rome, d'une part, et l'Autriche et la Russie, d'autre part. L'histoire et le cheminement de Lamennais et de *l'Avenir* lui fournissent la preuve de l'alliance entre la religion et la monarchie et lui font comprendre que ce n'est pas Rome qui a condamné Lamennais et son journal, mais bien l'empereur et

---

13. L.-A. Dessaulles, « L'Index », dans *l'Annuaire de l'Institut canadien pour 1869*, p. 55.

14. Sur l'évolution de la pensée de Lamennais, voir L. Le Guillou, *l'Évolution de la pensée religieuse de Félicité de Lamennais*, Paris, Librairie Armand Colin, 1966.

le tsar. Le jeune démocrate, qui, comme son oncle, s'est scandalisé deux ans plus tôt du mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue contre les Patriotes, comprend une fois pour toutes qu'il faut distinguer le spirituel du temporel, séparer l'Église de l'État. Ce constat sera, jusqu'à sa mort, le pivot de son libéralisme.

Si les affaires universelles de Rome l'ont éveillé au scandale du double conservatisme politique et clérical, les affaires locales ne tardent pas à faire vibrer la même corde de l'indignation. C'est par un litige avec le curé de Saint-Hyacinthe et bientôt avec le nouvel évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, que Dessaulles fait son entrée sur la scène publique. Articles dans *la Minerve* et procès entendent bien faire comprendre au curé Crevier que l'administration temporelle de la paroisse relève non seulement des marguilliers mais aussi des notables, en raison du droit – démocratique – de représentation conféré par l'imposition ; la polémique porte aussi sur la mauvaise administration « temporelle » du curé, argument supplémentaire pour en laisser l'exercice aux laïcs. Mais l'évêque refusera de désavouer son curé et c'est sur cette première incompréhension que se construira l'anticléricalisme de Dessaulles contre le clergé canadien-français et contre M<sup>gr</sup> Bourget<sup>15</sup>.

La vie publique de Dessaulles se poursuit par sa candidature – demeurée vaine – comme député libéral de la circonscription de Saint-Hyacinthe en 1844. Son programme « Aux libres et indépendants électeurs de St-Hyacinthe » (*infra*, p. 78) expose néanmoins les positions du jeune libéral qui a vécu de près les rébellions de 1837 et de 1838 et qui reste en contact avec Papineau. « Né sujet britannique », le candidat, « toujours Canadien avant tout », se dit favorable à un gouvernement colonial de plus en plus responsable, à un changement de la tenure seigneuriale et au maintien de la « connexion » avec la métropole britannique. Cette dernière position évoluera bientôt lors du retour d'exil (septembre 1845) de Papineau et de la campagne du vieux pa-

---

15. Un Paroissien, « Correspondance. Exposé des difficultés de la Fabrique de St-Hyacinthe, et justification de la conduite des paroissiens », *la Minerve*, 18 décembre 1843 ; E. Crevier, « Correspondance », *la Minerve*, 4 janvier 1844 ; L.-A. Dessaulles, « Correspondance », *la Minerve*, 29 janvier 1844 ; ANQM, greffe D. G. Morison, minutes 2259 et 2732 ; AESH, XVII.C.37 : dossier sur le contentieux entre le curé Crevier et Dessaulles ; M<sup>gr</sup> Bourget à L.-A. Dessaulles, 14 octobre 1848, ACAM, RLB, 5 : 35.

triotte et de son neveu en faveur du rappel de l'Union que quarante mille signataires bas-canadiens avaient refusée en 1840. Tout en étalant les raisons de son opposition à ce régime constitutionnel, Dessaulles s'oppose au parti réformiste de La Fontaine et à la presse ministérielle (*infra*, p. 83 et 88). L'affrontement entre Papineau et La Fontaine prend toutes les formes, y compris celle d'une campagne de dénigrement à l'endroit du chef patriote, que le docteur Wolfred Nelson accuse d'avoir fui aux États-Unis au tout début des rébellions. « Le neveu », comme l'appelle ironiquement la presse ministérielle, qui avait été témoin de la rencontre des deux hommes en novembre 1837, se porte à la défense de son oncle et réunit ses articles dans une brochure intitulée *Papineau et Nelson. Blanc et noir... et la lumière fut faite* (1848).

Depuis janvier 1847, les libéraux montréalais disposent d'un nouveau journal au titre évocateur, *l'Avenir*, qui donne voix aux revendications des opposants à La Fontaine. Dessaulles y a publié ses articles contre l'Union et s'en prend, en 1849, au pouvoir temporel du pape (*infra*, p. 95). Le lecteur des *Paroles d'un croyant* de Lamennais et surtout de ses *Affaires de Rome* réagit alors à la « question romaine », c'est-à-dire à la crise déclenchée par les libéraux italiens, désireux de faire l'unité de l'Italie et de reconquérir les territoires nationaux en s'emparant des domaines de la papauté qui, soutient-on, n'a besoin ni de territoire ni de pouvoir temporel ou politique. Cette prise de position de Dessaulles suscite un tollé général de la part de M<sup>gr</sup> Bourget et de la presse catholique et ministérielle ; le jeune libéral, qui a déjà un contentieux avec l'évêque, voit se lever contre lui le théologien sulpicien Pierre-Adolphe Pinsonneault puis le populaire prédicateur de croisades de tempérance, l'abbé Charles Chiniquy (*infra*, p. 103). À la fin de 1849, il est devenu clair pour les libéraux favorables à Papineau que l'alliance entre le parti de La Fontaine et le clergé s'est opérée et que les réformistes ont pris l'ascendant sur le Bas-Canada (*infra*, p. 115). C'est dans ce contexte que Dessaulles, Papineau et des membres de l'Institut canadien de Montréal (1844) optent pour l'annexion du Canada aux États-Unis, solution de déception et de pis-aller face à l'insuccès de la campagne en faveur du rappel de l'Union. Cette question de l'annexion du Canada aux États-Unis sera le sujet des six premières conférences publiques que Dessaulles prononcera à l'Institut canadien de Montréal, d'avril 1850 à juin 1851, et qui paraîtront en volume en 1851.

*Le seigneur de Saint-Hyacinthe  
en difficulté (1850-1854)*

Le testament de Jean Dessaulles ayant été annulé en 1835, pour une raison technique, sa veuve a dû se constituer tutrice des enfants mineurs. En devenant ainsi coseigneur avec sa mère, dès le début de la vingtaine, Louis-Antoine est confronté à de sérieuses difficultés financières. À telle enseigne qu'en 1842 et en 1845, il se rend en Angleterre dans l'espoir – bientôt déçu – de vendre la seigneurie. Madame Papineau Dessaulles en confie alors l'administration à son gendre, Maurice Laframboise, époux d'Eugénie (1846-1852). Ce désaveu partiel des talents administratifs de Dessaulles le dégage toutefois des tâches du quotidien, mais en devenant maire de Saint-Hyacinthe (1849-1857) il prend en mains ses intérêts seigneuriaux et ceux de sa ville, bien conscient de la convergence de l'avenir de l'agglomération et du sien propre.

Le débat autour du régime seigneurial, qui occupe des comités parlementaires depuis 1841, se généralise vers 1850 : *l'Avenir* de Montréal prend une position claire et ferme en faveur de l'abolition de ce système de propriété du sol. Dessaulles, qui a déjà, en 1844, affirmé son accord avec la possibilité de cette abolition, ne peut se permettre, comme démocrate, de ne pas suivre le mouvement. Ses amis de *l'Avenir* vont pourtant plus loin que lui dans leur détermination en faveur de l'abolition du régime (*infra*, p. 118).

Le voyageur, qui a observé le développement des manufactures et du capitalisme en Europe et aux États-Unis, mise sur le nouvel axe ferroviaire (1848) Longueuil-Saint-Hyacinthe-Portland (Maine) et investit des capitaux vers 1850 dans l'exploitation de carrières de pierre et de chaux qui se trouvent dans la seigneurie, à proximité de Saint-Dominique. L'acheminement du minerai se fait par le « chemin de fer à lisses Dessaulles » qui relie, à Britannia Mills, les carrières au tronçon de la compagnie Atlantic and St. Lawrence.

À trente-deux ans, Louis-Antoine Dessaulles épouse, le 4 février 1850, sa cousine au troisième degré, Zéphirine Thompson, âgée de vingt-trois ans. Le couple n'aura qu'un enfant, Caroline, née le 13 octobre 1852. Dessaulles devient légalement seigneur

de la seigneurie dite Dessaulles-propre et propriétaire du manoir seigneurial, le 1<sup>er</sup> avril 1852.

Cette phase maskoutaine de Dessaulles comporte non seulement des initiatives économiques mais aussi des innovations culturelles. Après avoir mis sur pied une salle de lecture de journaux et une bibliothèque en 1838 et contribué à l'organisation d'une association mutuelle d'ouvriers, il fonde, en mai 1854, l'Institut canadien de Saint-Hyacinthe, où il fait, le 25 juin, une conférence sur « le progrès au XIX<sup>e</sup> siècle ». En 1854, il est de nouveau défait aux élections législatives. À l'occasion de cette campagne s'amorce le débat sur la représentation parlementaire, qui sera la pierre d'achoppement dans les questions constitutionnelles jusqu'à la Confédération. Depuis 1840, malgré une évidente différence de population entre le Bas et le Haut-Canada, le nombre de députés à l'Assemblée législative est le même. Or, depuis qu'au recensement de 1851 il est devenu clair que le Haut-Canada est plus peuplé que le Bas-Canada, les politiciens hauts-canadiens réclament une représentation proportionnelle à la population. L'évolution politique est, au niveau des principes, fondamentale : pourquoi ce qui n'était pas requis en 1840 doit-il le devenir après 1850 ? Sur ce sujet, Dessaulles sera conséquent avec lui-même : il se dit toujours favorable au principe de la représentation selon la population, mais il propose qu'on ne l'applique pas, tout comme l'avaient fait les Hauts-Canadiens alors qu'ils étaient démographiquement minoritaires<sup>16</sup>.

### À l'Institut canadien de Montréal (1855-1862)

Miné par son radicalisme, *l'Avenir* disparaît en 1852 ; *le Pays* entend être dorénavant la voix, moins tonitruante, des libéraux. Dessaulles espérait alors s'établir à Montréal et diriger le nouveau journal avec Louis Labrèche-Viger. Il signe le prospectus du *Pays* (*infra*, p. 128) en lui donnant le mandat d'un combat démocratique où les valeurs de souveraineté populaire et d'égalité doivent transcender toute autre valeur, y compris les composantes qui

---

16. « Adresse à MM. les électeurs de la division de Rougemont », *le Pays*, 16 septembre 1856 ; *le Pays*, 14 novembre 1856 ; *A Messieurs les électeurs de la division de Rougemont*, 1858, p. 9, 31, 41, 53, 61.



peuvent définir la nationalité canadienne-française. Libéralisme et nationalisme y sont remarquablement conjugués. Mais les diverses entreprises de Dessaulles et le partage de la seigneurie l'empêchent de quitter Saint-Hyacinthe et d'assumer la direction du *Pays*.

Tout maskoutain qu'il demeure, Dessaulles devient membre de l'Institut canadien de Montréal le 19 avril 1855. Il y aborde, un an plus tard, un deuxième sujet, après l'annexion : la vie et la condamnation de Galilée (*infra*, p. 134). Suscitée par une autre conférence publique faite par un prêtre, l'intervention de Dessaulles dépasse la circonstance de sa genèse. En faisant l'histoire de l'ostracisme dont Galilée fut la victime, Dessaulles préfigure son propre destin. Au point que cette conférence paraît, rétrospectivement, autobiographique. Les aristotéliens qui avaient harcelé et fait condamner Galilée annoncent les ultramontains : se dessine alors la trajectoire de Dessaulles qui va, lui aussi, connaître les foudres du tribunal de l'Inquisition romaine.

Il se fait enfin élire non pas à l'Assemblée législative mais au Conseil législatif, devenu électif ; il sera conseiller législatif de la « division » de Rougemont, de 1856 à 1863, tout en assumant une correspondance parlementaire pour *le Pays*. Cette élection est assombrie par un procès retentissant que Dessaulles intente au Grand-Tronc et qu'il perd : c'est la fin de ses entreprises d'exploitation minière et ferroviaire<sup>17</sup>.

De plus en plus présent à l'Institut canadien de Montréal, il y donne une conférence publique sur Lamartine (28 novembre 1856), puis une autre sur le progrès (22 février 1858), qui crée quelques remous, mais sans plus. Deux mois plus tard, l'Institut est condamné par M<sup>gr</sup> Bourget : les membres qui persisteront dans leur adhésion à cette association volontaire seront excommuniés, avec le risque de se voir refuser l'absolution à l'article de la mort<sup>18</sup>.

En 1860, il s'installe avec sa famille à Montréal, rue Berri, à l'angle de la rue Lagachetière. Le règlement final (124 947,99\$)

---

17. ANQM, Cour Supérieure, Louis-Antoine Dessaulles vs Grand Trunk Railway, 15 juillet 1857, n° 1731 ; Y. Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles*, chapitre V.

18. *MEM*, t. VI, p. 36.

de l'abolition de sa seigneurie l'y invite et le fiasco financier l'y contraint. La direction du *Pays* (mars 1861 – décembre 1863) lui fait oublier ses tracas matériels. Journaliste et polémiste, il retrouve son univers de prédilection : les « affaires » de Rome, qui le polarisent depuis 1839 et qui lui ont suscité en 1849 ses premières oppositions publiques, l'accaparent dès son entrée au *Pays*. Dans son bilan de l'année 1861 (*infra*, p. 185), il rend compte de l'expédition victorieuse de Garibaldi en Sicile et de l'achèvement prochain de l'unité italienne, seules la Vénétie et Rome résistant encore aux libéraux italiens. Il fait une charge contre le pouvoir politique du chef spirituel de l'Église et la mauvaise administration temporelle des territoires pontificaux.

La presse conservatrice et les milieux ultramontains n'apprécient guère cette critique de l'autorité catholique. D'autant que l'Institut canadien entreprend de faire une visite au prince Napoléon, de passage à Montréal et à Québec, et qui fait figure d'anticlérical et d'opposant au pouvoir temporel du pape. Le journal *l'Ordre*, dirigé par Hector Fabre, qui fut la cheville ouvrière de la scission à l'Institut canadien en 1858, publie même une lettre du comte de Montalembert, ex-ami de Lamennais, qui dit s'étonner de cette démarche d'un « certain » Institut du Canada. S'amorce alors une virulente polémique entre Fabre, qui récidive, et Dessaulles, qui réplique aux détracteurs « grands et petits » de l'Institut canadien. Au même moment, M<sup>sr</sup> Bourget contre-attaque en soumettant au *Pays* sept lettres qui prennent à partie les positions du journal sur les affaires romaines et italiennes ; les propriétaires du *Pays* refusent de les publier, alors que le rédacteur Dessaulles en eût volontiers fait de l'eau pour son moulin<sup>19</sup>.

Président de l'Institut canadien de mai 1862 à novembre 1863, Dessaulles voit venir cette nouvelle croisade et fait, le 23 décembre 1862, un « Discours sur l'Institut canadien » (*infra*, p. 197) où il préconise la tolérance et le respect de la raison. Il y défend à nouveau l'Institut et s'emploie à montrer qu'en 1858 l'association avait été condamnée sans preuve par l'évêque de Montréal et

---

19. Y. Lamonde et P. Nolin, « Des documents cruciaux du débat libéral-ultramontain : les lettres (1862) de M<sup>sr</sup> Bourget au journal *le Pays* », *Littératures*, n° 3, 1989, p. 115-204.

qu'en conséquence les excommunications des membres devraient être levées.

*Marginalisation personnelle et défense  
de l'Institut canadien de Montréal (1863-1871)*

Plus que tout autre libéral, Dessaulles a porté des coups. Il en a aussi reçu : de la part de l'évêque Bourget, du théologien Pinsonneault, du prédicateur Chiniquy, de la presse ministérielle et, récemment, de *l'Ordre*, sans compter les procès intentés ou subis<sup>20</sup>. Un nouveau feu groupé le vise après 1863, avec l'intention de le déstabiliser et de le marginaliser. M<sup>gr</sup> Bourget l'accuse de rationalisme, lui reprochant de « faire prévaloir la pauvre raison humaine sur la foi divine ». L'auteur d'une brochure sur le rougisme s'en prend presque à chaque page à l'un « des plus chauds claqueurs du rougisme ». Un vieil ennemi, Cyrille Boucher, revient à la charge et rouvre, en 1863, une polémique à propos de la conférence sur le progrès de... février 1858 ; l'enjeu de cet acerbe débat dans la presse est tout simple : la place de la raison chez l'homme et dans la société. *L'Ordre* récidive, cette fois sous la direction de Louis Labrèche-Viger, un ancien du *Pays* de 1852 ; le journal goûte peu les « dissertations philosophiques » de Dessaulles et du *Pays* et considère que, tout compte fait, cette attitude radicale nuit au parti libéral. Le rédacteur du *Pays* dénonce (*infra*, p. 236) ceux qui regardent « comme *purement philosophique* la grande discussion de savoir *si le libéralisme est pour les peuples le grand fléau que la réaction prétend, et si le despotisme est la plus grande bénédiction qui puisse tomber sur eux*. Rien ne nous paraît plus erroné », maintient Dessaulles<sup>21</sup>.

---

20. Sur les procès intentés ou subis par Dessaulles, voir Bibliographie, p. 346-348 et 351-352.

21. Texte de l'annonce de M<sup>gr</sup> Bourget du 18 janvier 1863 dans L.-A. Dessaulles, « L'Index », *Annuaire de l'Institut canadien pour 1869*, p. 55 ; L.-H. Huot, *le Rougisme en Canada* (repris dans *Écrits du Canada français*, vol. 34, 1972, p. 219) ; les textes de Dessaulles concernant la polémique sur le progrès se trouvent dans *le Pays* de 1863 (titres au complet dans la bibliographie) : 11 août, 27 octobre, 10, 12, 14, 17, 19, 29 novembre, 3 décembre, et dans le *Journal de Saint-Hyacinthe*, 14, 15 décembre 1863 ; ceux de Cyrille Boucher, dans *la Minerve*, 18 août, 24 décembre ; voir aussi le *Journal de Saint-Hyacinthe*, 9, 16, 19 novembre, 15, 30 décembre 1863 et 28 janvier 1864, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 27, 29 octobre,

Le 19 décembre 1863, on se réjouit sans doute dans les bureaux de *la Minerve*, qui réclamait que l'on « casât » Dessaulles : celui-ci est nommé greffier-adjoint de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Montréal, poste administratif plutôt modeste qu'il occupera jusqu'en août 1875. L'ex-rédacteur du *Pays* ne rentre pas dans le rang pour autant. Il est toujours l'infatigable défenseur de l'Institut canadien, mais la stratégie doit changer après l'échec des pourparlers (mai-novembre 1864) entre un comité de l'Institut et l'évêque de Montréal. Dans sa lettre à M<sup>gr</sup> Bourget du 16 novembre 1864 (*infra*, p. 251) où il fait état de l'arbitraire de l'évêque, Dessaulles, après les refus systématiques du prélat d'indiquer les livres prohibés de la bibliothèque de l'Institut canadien ou les passages « blasphématoires » de sa brochure sur l'Institut, se demande où loge « cette orgueilleuse raison » que l'évêque ne trouve que chez les autres. C'est la fin des rapports personnels entre M<sup>gr</sup> Bourget et celui qu'il considère comme le plus dangereux ennemi de la religion au Canada. Désormais, Dessaulles, président de l'Institut canadien de mai 1865 à mai 1867, s'adresse à Rome, à l'autorité hiérarchique de M<sup>gr</sup> Bourget, faute de pouvoir être entendu à Montréal. Supplique de membres catholiques de l'Institut canadien, mémoire et lettre de Dessaulles au cardinal Barnabo, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, sont adressés à Rome, en 1865 et en 1866, dans l'espoir d'obtenir justice et de mettre fin « au désarroi des familles » divisées par les condamnations et les excommunications. M<sup>gr</sup> Bourget réplique dans un mémoire aussi soumis à Rome<sup>22</sup>.

D'autre part, Dessaulles ne peut rester indifférent aux événements qui entourent les discussions du projet de confédération

---

13, 17 novembre, 20, 24 décembre 1863, *la Minerve*, 12 novembre, 10 décembre 1863 ; Un catholique canadien, « Nos tristes malentendus », *le Courrier du Canada*, 30 novembre, 7, et 11 décembre 1863 ; N. Cyr à L.-A. Dessaulles, ANQM, fonds Dessaulles, n° 19 ; M<sup>gr</sup> Charles Larocque à L.-A. Dessaulles, 28 et 29 décembre 1863, ACAM, 901.135, 863-4 ; correspondance entre L.-A. Dessaulles et M<sup>gr</sup> Charles Larocque, 11 décembre 1863 au 16 mai 1864, AESH, XVII.C.37 ; la Rédaction, « Nous croyons... », *l'Ordre*, 27 novembre 1863.

22. Supplique à Pie IX, 16 octobre 1865, BVM, fonds de l'Institut canadien de Montréal, document n° 1 ; mémoire de L.-A. Dessaulles au cardinal Barnabo, *ibid.*, n° 2 ; lettre de L.-A. Dessaulles au cardinal Barnabo, 30 octobre 1865, *ibid.*, non numéroté, p. 96-116 ; mémoire de M<sup>gr</sup> Bourget sur l'Institut canadien, 21 septembre 1866, ACAM, RLB, 16 : 39-54.

XV À Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal .....	251
XVI Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à Fanny Leman (9 septembre 1866) .....	264
XVII Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à Zéphirine Thompson Dessaulles (1 <sup>er</sup> août 1875) .....	270
XVIII Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à Caroline Dessaulles Béique (10 mai 1878) .....	277
XIX Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à Caroline Dessaulles Béique (30 juillet 1879) .....	280
XX L'exposition d'électricité.....	288
XXI Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à Fanny Leman (24 septembre 1884).....	293
XXII Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à Caroline Dessaulles Béique (1895) .....	304
<b>Appendices</b>	
I Chronologie de la vie de Galilée.....	311
II « Carnet de notes sur des comportements de membres du clergé catholique » .....	315
Bibliographie.....	321
Index onomastique.....	377



Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues dans la norme American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.

Achévé d'imprimer  
en octobre 1994 sur les presses  
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.  
Cap-Saint-Ignace, (Québec).